

**TRAVAUX FORESTIERS NÉCESSITANT  
LA TRAVERSÉE PROVISOIRE D'UN COURS D'EAU D'UNE ZONE HUMIDE**

**EN PREPARATION DU CHANTIER :**

- J'ai planifié les chemins de débardage pour réduire le nombre de traversées de cours d'eau	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
- J'ai identifié les sites de stationnement des engins et des véhicules en dehors de la zone de crue pendant les périodes d'inactivité (indiquer sur les cartes les zones de stationnement)	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
- Je prends toutes les précautions pour éviter des pollutions par les hydrocarbures :	
• le ravitaillement des engins de chantier est réalisé sur une aire étanche aménagée à cet effet,	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
• le stockage des carburants et autres produits présentant des risques pour le milieu aquatique (ciments, enduits, peintures...) est effectué hors zone du chantier sur une aire étanche afin d'éviter toute fuite dans le cours d'eau,	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
• les engins intervenant sur le chantier sont préalablement révisés et en bon état d'entretien afin de proscrire tout risque de pollution par des défaillances du système hydraulique, des fuites d'huile ou d'hydrocarbures	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non
Dans un cours d'eau de première catégorie piscicole, toute activité est <b><u>interdite du 1er novembre au 31 mars</u></b>	
Période prévue pour la réalisation des travaux : du.....au .....	
Durée prévisible des travaux en jours : .....	

**CARACTERISTIQUES DES TRAVAUX ET MESURES MISES EN ŒUVRE**

**Surface de la coupe :** ..... m<sup>2</sup>

**Volume estimé des bois à sortir :** ..... m<sup>3</sup>      **OU** .....stères

**Type d'engins traversant le cours d'eau :**

tracteur agricole       tracteur forestier       autres (préciser) :

**Technique employée pour sortir le bois :**

bois tirés       bois portés       autre

**Nombre approximatif de traversées prévues :** .....

Je prends toutes les mesures nécessaires afin d'éviter le départ de matières en suspension (M.E.S) dans le cours d'eau (y compris depuis les fossés de pistes forestières) et ne pas générer de différence de turbidité significative entre l'amont et l'aval du projet. Pour cela :

◆ **PRESERVATION DU SITE**

- Afin de limiter le transfert de sédiments au cours d'eau, un andain est réalisé avec les résidus de coupe. Cet andain est réalisé en parallèle de la berge, à environ 6 m du cours d'eau,  oui /  non



**Cocher obligatoirement une des techniques utilisée pour la traversée du cours d'eau sinon les travaux doivent faire l'objet d'une étude d'incidence**

◆ **FRANCHISSEMENT DU COURS D'EAU – Indiquer les zones de traversée sur les plans**

- J'utilise un passage à gué existant, constitué d'un fond stabilisé  oui /  non

- Je mets en place un dispositif de franchissement pour la traversée du cours d'eau à un endroit stable et plat pour éviter la formation d'ornières :

- constitué de tubes PEHD recouverts de billons. Le positionnement des tuyaux ne doit pas créer de chute d'eau empêchant les poissons de circuler, et sur un fond vaseux un géotextile est mis en place sous les tuyaux pour éviter qu'ils ne s'enfoncent dans la vase.  oui /  non

Nombre de tubes : .....Diamètre : .....

- constitué de billons de bois ou de rampes métalliques, dont la longueur est supérieure d'au moins deux mètres à la largeur du ruisseau afin que leurs extrémités reposent sur le heurt des berges,  oui /  non

◆ **PRESERVATION DES BERGES**

- L'érosion des berges due à la circulation des engins est évitée par la mise en place d'un dispositif (empierrement ou tapis de branches) installé de part et d'autre de la traversée pour stabiliser les berges lors du passage des engins,  oui /  non

- Les opérations de débardage sont réalisées lorsque le sol est porteur (sécheresse ou gel), ..  oui /  non

**indiquer les zones d'intervention sur les plans**

**MESURES MISES EN ŒUVRE À L'ISSUE DES TRAVAUX:**

- ◆ Les dispositifs de chantier, les rémanents d'exploitation et les andains sont retirés du lit du cours d'eau et de la zone (notamment en zone de crue) en fin d'exploitation en veillant à enlever au préalable ceux qui auraient pu s'accumuler en amont de l'ouvrage,
- ◆ les berges éventuellement abîmées sont restaurées et stabilisées pour éviter l'érosion,

**Cette autorisation ou le récépissé de déclaration ainsi que le dossier ayant servi lors de l'instruction sont communiqués à chaque entreprise intervenant sur le chantier.**

**Je m'engage à réaliser les travaux conformément au présent dossier.**

Fait à

Le

Signature